



! Hébergement :

Centre Hautes Pyrénées Sport Nature
Impasse La Pradette
65270 St Pé de Bigorre
Mail : sport-nature@hpsn.fr

Téléphone: 05.62.41.81.48 à n'utiliser qu'en cas

d'urgence.

(Vous pouvez aussi joindre le collège au 05.59.69.44.77)

! Départ :

Lundi 28 Mai à 9h sur le parking du gymnase Grandperrin
(derrière le collège).

Retour :

Vendredi 2 Juin vers 16h au même endroit.

! Assurance :

La pratique des activités est couverte par l'assurance du collège, mais chaque élève doit être assuré par sa famille en responsabilité civile individuelle. Les élèves qui ne sont pas à jour de cette formalité doivent impérativement produire leur **attestation d'assurance** avant le départ.

! Sécurité :

Toutes les activités seront encadrées par les moniteurs Brevet d'Etat du Centre Sport Nature, conjointement avec les professeurs du collège. Toute **conduite dangereuse** d'un élève pour lui-même ou pour ses camarades sera immédiatement sanctionnée par une **exclusion de l'activité, ET** par le **rapatriement de l'élève** chez lui aux frais de sa famille.

! Programme du séjour :

Les élèves seront répartis en groupes de 8 à 10 qui pratiqueront les activités par ½ journées.

Selon la météorologie pendant la période, le planning pourra être modifié, afin de garantir les conditions de sécurité.

Activités : Randonnée, Spéléo, Escalade, Acrobranches, Kayak, Raft, Mini-Raft, Canoraft et Course d'orientation.

! Vie collective :

o Hébergement :

Les élèves sont répartis dans les **chambres** par **groupes d'affinités de 2, 4 ou 5** en fonction de la capacité d'accueil de chaque chambre. En cas de non-respect des consignes données pour le respect d'autrui ou les horaires du coucher, les professeurs procéderont à une modification de la composition des chambres.

Même organisation pour l'hébergement sous tentes (groupes de 5)

Les repas seront pris sur place midi et soir. Les élèves devront respecter un temps de partage à table et ne seront autorisés à quitter la table qu'à la fin du repas de tous après avoir nettoyé leur table.

Il en est de même pour le **petit déjeuner** à caractère **OBLIGATOIRE** en raison de l'activité physique à fournir.

o Comportement :

Chacun devra adopter une **attitude respectueuse** à l'égard du **personnel du Centre** et de tout **matériel mis à disposition**. Il est **interdit de s'éloigner** du Centre d'hébergement de Sport Nature **sans être accompagné d'un professeur ou d'avoir obtenu son autorisation** (utilisation des terrains de foot et de rugby par exemple).

o Objets personnels :

L'utilisation des **téléphones portables** et autres appareils **MP3, MP4** etc...est réglementée et sera autorisée de **18h à 19h45**. Tous ces matériels seront rendus aux professeurs après le repas du soir et pourront être récupérés le lendemain aux mêmes horaires.

Ces objets seront **étiquetés par les parents** (une bande de sparadrap portant le nom de l'enfant sera collée sur l'appareil) **et remis aux professeurs le matin du départ**.

Il est toutefois fortement **déconseillé d'apporter des objets de valeur**.

Pas d'argent de poche ou **très peu**: il n'y a aucun commerce sur place, et il est seulement possible d'acheter occasionnellement une boisson (soda ou jus de fruits) au retour des activités.

Les activités se déroulant principalement dans le milieu aquatique, les **appareils photo numériques** sont fortement **déconseillés**, sauf équipés d'un caisson étanche. Il vaudra mieux prévoir un appareil photo jetable waterproof (en vente dans les supermarchés) ou bien ne pas apporter l'appareil numérique sur les bateaux.

Les professeurs **déclinent toute responsabilité en cas de perte, dégradation, ou vol** de tout objet personnel emporté par les élèves.

! Santé :

Si votre enfant suit un traitement médical pendant la période du séjour, les **médicaments** devront être remis aux professeurs le jour du départ **dans un sachet zippé** mentionnant le **nom de l'élève**, ainsi qu'une copie de l'ordonnance du médecin attestant de la posologie (ou un document écrit et signé par la famille).

Tout problème médical particulier devra être signalé avant le départ (alimentation, allergies, etc.)

Les élèves devront fournir **au plus tard** la semaine avant le départ une photocopie des **pages « vaccination »** du carnet de santé, ainsi que les numéros de **téléphone de leur médecin traitant et de leurs parents** (notés sur les photocopies).

